

Comment ça marche ?

Les cours dispensés dans le cadre des CHAM / CHAD sont gratuits.

Seuls les droits d'inscription à l'École de musique et de danse de Lorient seront à régler : 10 € par an ainsi que la location éventuelle de l'instrument (à l'école ou à l'extérieur).



Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse CHAM-CHAD

Tu aimes la musique ? Le chant ? La danse ?
Et si tu rejoignais les classes à horaires aménagés musique (CHAM) et danse (CHAD) ?

Comment s'inscrire ?

Le dossier de demande d'admission est à retirer directement au collège ou à télécharger sur le site <http://emdl.lorient.fr> à partir du **30 mars**. Il devra être retourné au collège **pour le 7 mai au plus tard**, accompagné d'un courrier dans lequel l'élève exprimera ses motivations.

Une commission d'affectation regroupant des représentants des deux établissements se réunira pour examiner les dossiers. Conformément à la réglementation, cette inscription ne sera définitive qu'après affectation par l'Inspection académique du Morbihan.

> **Jeudi 28 mai à partir de 18h** : réunion d'information enfant-famille-équipe et tests musique et danse.

> **Samedi 30 mai** : entretien individuel sur les motivations de l'enfant, ses attentes s'il est débutant, et ses expériences s'il pratique déjà la musique ou la danse.





CHAM-CHAD

Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse



C'est quoi ?

> Une convention entre le Collège Anita Conti et l'École de musique et de danse de Lorient, soutenue par le Conseil Général du Morbihan.

Grâce à ce partenariat, la pratique de la danse et de la musique peut être pleinement vécue grâce à des horaires aménagés.

> Un label, régi et encadré par des textes officiels qui organisent la scolarité des élèves (allègement de l'emploi du temps scolaire).

Les cours se déroulent les lundis et jeudis après-midi ; les déplacements des élèves sont pris en charge par le collège.

> Un parcours complet et personnalisé en fonction du niveau de l'élève : débutant/intermédiaire/ avancé.

Une approche pluridisciplinaire de la musique et de la danse, valorisée à travers différentes actions et qui permet à chacun de vivre autrement sa scolarité.

Pour qui ?

Ces classes sont ouvertes à tous, quel que soit le lieu de résidence des parents (dérogation à demander si hors-secteur). Les élèves, débutants ou non, profitent d'un parcours de découverte instrumentale.

Danseurs et musiciens ont des pratiques coordonnées, finalisées par des projets communs.

Important :

les programmes d'enseignement général sont les mêmes que pour les autres classes. L'inscription en CHAM/CHAD vaut engagement pour les quatre années du collège.

On y fait quoi ?

Les musiciens :

- > Chœur.
- > Découverte instrumentale ou ateliers instrumentaux : alto, violoncelle, trombone, flûte traversière, saxophone.
- > Orchestre.
- > Culture musicale et spectacle vivant.

Les danseurs :

- > Cours techniques contemporain et classique.
- > Ateliers chorégraphiques.
- > Culture chorégraphique et spectacle vivant.

Pour tous :

- > Projets transversaux : combo, formation musicale globale, création thématique, musique assistée par ordinateur, arts de la scène, percussions corporelles...
- > Éducation musicale au collège.
- > Parcours du spectateur (Théâtre de Lorient, l'Estran de Guidel, MAPL, Manège...), rencontres avec des professionnels du spectacle (artistes, organisateurs, techniciens...).
- > Expériences de la scène : élaboration de spectacles, participation aux avant-concerts du Théâtre de Lorient, aux heures musicales de l'École de musique et de danse de Lorient, ainsi qu'à la vie artistique et culturelle du Pays de Lorient (Fête de la musique, le plus grand groupe de Rock du monde...).

